

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 64 (1913)
Heft: 2

Rubrik: Chronique forestière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique forestière.

Cantons.

Fribourg. Le 9 février est décédé le doyen des forestiers fribourgeois, *Edmond de Gottrau*, dont un des derniers numéros du „Journal forestier“ célébrait les 90 ans.

Nous ne voulons point répéter sa vie et ses mérites, mais parler simplement de ses études forestiers, époque de sa vie que le doux vieillard aimait à évoquer.

En 1842/43 E. de Gottrau étudiait les sciences naturelles et les mathématiques à l'université de Fribourg en B.; en automne 1843 il entrait en stage chez l'Inspecteur des forêts Paùsch, à Kloster-Eberach; le même qui déjà avait eu les de Greyerz comme stagiaires.

En mai 1844, tout seul et sac au dos, de Gottrau fait un voyage d'étude dans le Fichtelgebirg, où il est reçu avec la plus grande bienveillance par tout le personnel forestier.

A son retour au pays M^r Pillichody, Syndic d'Yverdon et Inspecteur des forêts, lui conseille de continuer ses études à Giessen.

Il décide son ami Nicolas von der Weid à l'accompagner et en automne 1844 tous deux partent pour Giessen. E. de Gottrau aimait à rappeler la bienveillance toute particulière que lui témoigna Karl Heyer, son illustre professeur, qui l'appelait chez lui pour lui faire répéter les sciences forestières.

En été 1846 Heyer conduisit un groupe d'élèves passer quelques semaines dans le Harz; c'était le voyage de fin d'études. A côté de nos deux fribourgeois se trouvait Daval, de Coulon, Carrard et Spengler, forestiers qui ont pratiqué plus tard en Suisse.

E. de Gottrau fut pendant 40 ans à la tête du service forestier de son canton, et pendant 40 ans il fut un modèle de travail, de bienveillance et de fidélité au devoir.

Son souvenir vivra longtemps en pays fribourgeois.

— On nous annonce également le décès de M^r *P. Clément*, à Romont. Le défunt fut autrefois inspecteur forestier de l'arrondissement de la Glane dans les années 1855 à 1859; en outre de 1853 à 1907 il s'est occupé de la gestion des forêts de la ville de Romont, dont il fut longtemps le syndic. M^r Clément n'était guère connu de la génération actuelle; il laisse le souvenir d'un citoyen dévoué et d'un commerce agréable.

Etranger.

France. M^r *A. Bourdin*, ancien Conservateur des Eaux et Forêts. — Le corps des forestiers français vient de faire une douloureuse perte en la personne de M^r Arthur Bourdin, ancien Conservateur des Eaux et Forêts, correspondant de la Société nationale d'agriculture de France.

Ce sylviculteur, qui avait pris sa retraite il y a bien des années, n'a cessé de s'intéresser à toutes les manifestations du monde des bois;

dans la région de Pontarlier, en particulier, où il venait passer sa villégiature d'été, son activité a été bienfaisante.

Mais c'est surtout comme membre fondateur de la Société forestière de Franche-Comté et Belfort, dont il a été le promoteur, qu'il s'est fait connaître. C'est lui, qui a su réunir les propriétaires et les représentants de l'administration des Eaux et Forêts pour constituer ce puissant rouage, qui est devenu la première association forestière de France.

Pendant 23 ans, sauf erreur, il a été la cheville ouvrière de cette société, assumant la lourde tâche de rédiger son bulletin et d'organiser ses Congrès.

Les participants aux réunions forestières d'Outre-Jura se souviendront toujorrs de l'accueil plein de courtoisie de ce collègue, dont la distinction égalait la bonté.

Nous autres Suisses, nous savions que toujours il réservait une parole d'affection pour notre pays, dont il se plaisait à suivre les progrès forestiers.

Nous garderons un souvenir ému de M^r Bourdin et exprimons à nos amis de Franche-Comté, notre sympathie à l'occasion de la perte de leur président honoraire.

A. Barbey.



Bibliographie.

(Nous ne rendons compte que des ouvrages dont on adresse un exemplaire à la Rédaction du Journal forestier suisse, à Zurich.)

Terres incultes. Mise en valeur par les améliorations pastorales et par le reboisement, par A. Jacquot. — In-8^o de 85 pages. Cavaniol, éditeur à Chaumont. fr. 0.60, franco fr. 0.80.

Sur la majeure partie du globe le taux de boisement est tout à fait inférieur à la moyenne indispensable. Temporairement le déficit est compensé par des créations de forêts; mais ce n'est là qu'un déplorable expédient. La disette ligneuse ne tardera pas à se faire sentir dans le monde entier. Elle aura pour conséquence la hausse générale et surtout celle des arbres de fortes dimensions.

Par l'importance des importations de bois, chaque pays constate l'impérieuse nécessité, non seulement de ménager ses richesses forestières, mais encore de les accroître, en mettant en valeur, par le boisement, les sols improductifs.

C'est à cette pensée qu'a obéi le Conseil général de la Haute-Marne, en demandant un mémoire sur l'amélioration des friches à l'un des inspecteurs des forêts les plus qualifiés, M. Jacquot, qui, au surplus, s'est révélé, par ses livres, fervent admirateur des mesures forestières suisses.

La mise en valeur sylvo-pastorale des terres incultes a été traitée par l'érudit auteur d' „*Incendies en forêt*“ et de „*La Forêt*“ avec une ampleur et une élévation des idées générales qui donnent à l'œuvre un cachet exceptionnel.